



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

Distr.  
RESTREINTE

UNIDO/IS/I 28  
28 février 1986

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

---

RAPPORT DU PERSONNEL DE CONTREPARTIE  
SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION INDUSTRIELLE ET TECHNIQUE  
DANS LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN\*

établi par

Payom Gaston\*\*  
et  
Emmanuel Sikombe\*\*\*

\* Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et n'impliquent aucune prise de position de la part du secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

\*\* Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Yaoundé, Cameroun.

\*\*\* Ministère du Commerce et de l'Industrie, Yaoundé, Cameroun.

## I N T R O D U C T I O N

\*\*\*\*\*

La présente étude a été réalisée à la demande de l'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (O N U D I) dans le cadre d'un projet dont l'objectif est d'aider certains pays africains à créer des centres nationaux de liaison pour le Banque d'Informations Industrielles et Technologiques (INTIB) et à renforcer les systèmes et services nationaux d'information.

Le constat que l'on peut faire de nos jours est que si dans les pays industrialisés, l'acquisition et le stockage des connaissances scientifiques, techniques et industrielles s'est faite de manière progressive, par "écoulement fluide" au cours des siècles, la situation est toute autre dans les (PVD) pays en développement. Ces derniers pays doivent de ces domaines, contracter le temps, c'est-à-dire, partant de presque rien, parcourir tout le chemin déjà effectué par les pays industrialisés en même temps qu'ils font face aux exigences du présent.

Il importe donc de mener une réflexion profonde sur les voies et moyens susceptibles de permettre aux PVD d'atteindre leurs objectifs de développement sous les contraintes sus-mentionnées.

Une analyse et une évaluation de leurs besoins en matière d'information s'avèrent indispensable au départ.

L'étude qui suit se rapporte à une situation particulière qui est celle du Cameroun. Le plan utilisé est celui proposé par l'O N U D I et qui a été transmise au Gouvernement par le Représentant Résident du P N U D à Yaoundé (Lettre n°85-143 INTIE du 27 Juillet 1985) :

1. Inventaire des systèmes services et réseaux d'information existants et ceux qui pourraient être créés
2. Utilisateurs actuels et potentiels
3. Nature des informations et des services requis par les utilisateurs de l'INTIB
4. Evaluation des besoins en personnel, et formation pour les systèmes nationaux d'information
5. Calendrier pour la visite d'Experts ONUDI au Cameroun.

## I - INVENTAIRE DES SYSTEMES, SERVICES ET RESEAUX D'INFORMATION

Il est de plus en plus reconnu que l'information scientifique, technique ou industrielle constitue une richesse nationale qui revêt une importance stratégique. En effet, on admet volontiers aujourd'hui que l'une des causes qui retardent le développement d'un pays est le manque d'information sélective permettant de prendre des décisions rationnelles en vue de l'application de la science et de la technique au développement socio-économique national.

Les autorités camerounaises dans des circonstances diverses (par exemple lors des sessions du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique) ont souvent affirmé leur volonté de développer des structures d'information scientifique et technique ; mais force est de constater que jusqu'à présent une politique d'ensemble conçue sous forme d'un Système d'Information Scientifique et Technique n'a pas encore été mise en oeuvre.

Par système d'information, nous entendons une combinaison de diverses fonctions comprenant des services pour la collecte des données et leur stockage, la recherche de ces données et leur diffusion aux utilisateurs. Ces fonctions exigent des arrangements institutionnels et autres, pour la collecte des informations provenant de diverses sources, et des services pour la diffusion de ces informations, y compris la livraison des documents aux utilisateurs finals.

.../...

Compte tenu de la carence relevée ci-dessus, plusieurs Départements Ministériels ou Organismes surtout du secteur publics disposent en leur sein des services d'information à caractère Scientifique et Technique destinés à apporter des réponses à des besoins spécifiques. Les entreprises du secteur privé ont très souvent recours à leur "maison mère" pour résoudre les problèmes d'information qui se posent à eux.

#### I.1. Département Ministériels

- a) Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : B.P. 1457 YAOUNDE ; Tél. 23-16-50 22-29-31 ; Télex 8418 K.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique assure :

- l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement supérieur général et technique;
- le contrôle pédagogique de l'enseignement supérieur placé sous la tutelle des Ministères Techniques ;
- le fonctionnement et la promotion de la recherche scientifique et technique.

Il comprend entre autres la Sous-Direction de la Valorisation et du Développement Technologique chargée du suivi de la politique en matière d'information scientifique, technologique et industrielle.

Plusieurs Institutions Universitaires et Instituts de Recherche comprenant chacun un service d'information relèvent du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

a.1. Institutions Universitaires

\* Université de Yaoundé : B.P. 337 Yaoundé ; Tél. 22-07-44

Placée sous l'autorité d'un Chancelier, l'Université de Yaoundé comprend les Etablissements ci-après (tous situés à Yaoundé).

- . Faculté des Sciences ;
- . Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;
- . Faculté de Droit et des Sciences Economiques ;
- . Ecole Nationale Supérieure Polytechnique(ENSP-  
Formation des Ingénieurs);
- . Centre Universitaire des Sciences de la Santé  
(CUSS, - Formation des Medecins) ;
- . Institut des Relations Internationales du Cameroun  
(IRIC - Formation des Diplomates);
- . Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de  
l'Information (ESSTI) ;
- . Ecole Normale Supérieure (ENS - Formation des  
Professeurs des Lycées et Collèges)

L'Université de Yaoundé abrite aussi une Bibliothèque placée sous l'autorité d'un conservateur. Cet organe est spécifiquement chargé de l'acquisition, de la collection et de la conservation et de la diffusion de la documentation auprès des enseignants et des étudiants.

.../...

\* Centre Universitaire de Douala

(situé à Douala) B.P. 2701 Tél. 42 62 19 42 12 84

Télex 6140 KN

Placé sous l'autorité d'un Directeur Général, le Centre Universitaire est surtout spécialisé dans la formation des cadres dans le domaine de la gestion et l'administration des entreprises. Il comprend deux établissements :

- 1'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales (ESSEC - Formation des cadres de gestion).

- 1'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET - Formation des professeurs de Lycées et Collèges Techniques).

\* Centre Universitaire de Dschang

B.P. 96 Tél. 45 12 67 Télex 7013 KN

Placé sous l'autorité d'un Directeur Général, le Centre Universitaire de Dshang est spécialisé dans la formation des cadres et Ingénieurs agronomes et des Ingénieurs des Eaux et Forêts. Il comprend deux établissements :

- Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA)

- Institut des Techniques Agricoles (ITA).

\* Centre Universitaire de Ngaoundéré

B.P. 7645 KN Tél. 25 12 45 Télex.

Placé sous l'autorité d'un Directeur Général, le Centre Universitaire de Ngaoundéré est spécialisé dans la formation des cadres et Ingénieurs intervenant dans le domaine agro-alimentaire et agro-industriel. Pour l'instant il ne

il ne comprend qu'un seul établissement, l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Agro-alimentaires du Cameroun (ENSIAAC).

a-2 Instituts et Organismes de Recherche

\* - L'Institut de la Recherche Agronomique (IRA)

B.P. 2123 Yaoundé ; Tél. 23-26-44 est chargé d'élaborer les programmes et de réaliser des recherches et le développement expérimental dans toutes les branches de l'agronomie en vue d'améliorer la production agricole et forestière. Ces programmes de recherche intéressent toutes les zones climatiques et écologiques du Cameroun.

\* - L'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) B.P. 1844 Yaoundé ; Tél. 22-28-65 élabore des programmes et réalise des recherches et de développement expérimental en vue de l'amélioration des conditions de santé des citoyens. En particulier, les programmes de recherche en nutrition visent à la connaissance des produits alimentaires locaux.

\* L'Institut des Recherches Géologiques et Minières (IRGM) B.P. 4410 Yaoundé Tél. 23 00 08.

S'occupe de quatre (4) grands domaines :

- les ressources hydrauliques ;
- les ressources minières ;
- la recherche géologique ;
- la recherche énergétique.

.../...



\* L'Institut de Recherches Zootechniques (IRZ) Yaoundé conçoit et exécute des programmes de recherche et le développement expérimental en vue de l'amélioration de la productivité de l'élevage et de la pêche. A ce titre cet Institut s'intéresse aussi à la recherche vétérinaire.

\* L'Institut des Sciences Humaines (ISH) BP 1844 Yaoundé Tél. 22 - 40 - 15 est chargé d'élaborer des programmes et de réaliser les recherches et le développement expérimental pour une meilleure connaissance de l'environnement humain, socio-culturel, historique, économique et démographique du Cameroun.

Chaque Institut/<sup>est</sup>constitué en Centres, laboratoire, département ou stations qui sont des structures opérationnelles où se déroulent effectivement les activités de recherche, comprend un service de la bibliothèque, de la documentation et des publications chargé :

- de la contribution de la documentation scientifique et technique
- de la gestion de la bibliothèque de l'Institut
- de la diffusion des publications scientifiques
- des échanges des publications scientifiques avec les organismes nationaux et internationaux
- de la tenue de la photothèque.

b) Le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire est responsable

- de la préparation du plan de développement économique, social et culturel et du contrôle de son exécution

- de la promotion et de l'orientation des investissements publics ;

- des procédures relatives à l'élaboration et à l'exécution des programmes et du budget d'investissement ;

- de l'organisation des zones industrielles.

Il comprend entre autres

- la Direction de la Planification

- la Direction des Projets et Programmes

- la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

c) Le Ministère du Commerce et de l'Industrie est chargé du développement commercial et industriel harmonieux est ainsi responsable entre autres :

- de la politique industrielle

- de la promotion et de l'orientation des investissements privés.

Il comprend entre autres :

La Direction de l'Industrie.

d) Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat est particulièrement chargé des études relatives aux matériaux et aux techniques de construction ainsi qu'à la recherche des conceptions architecturales nouvelles.

e) Le Ministère de l'Agriculture est responsable

- de l'élaboration et de la réalisation des programmes gouvernementaux relatifs à l'agriculture et au génie rural

- de l'enseignement agricole

- de l'encadrement des paysans et de la vulgarisation agricole

- de l'animation rurale et du développement communautaire

- de la collecte des statistiques.

Par ailleurs il assure la tutelle des sociétés agro-industrielles.

Ce département comprend en son sein une Direction des Etudes et Projets ainsi qu'un Service de Vulgarisation agricole très dynamique.

I-2 Organismes Publics.

a) La Chambre de Commerce, d'Industries et des Mines a son siège à Douala et représente l'ensemble des intérêts du secteur privé (Commerce, Industrie, Mines, Artisanat, prestation des services) auprès des pouvoirs publics où elle joue un rôle consultatif.

Elle est chargée entre autres :

- de l'information de ses membres
- de la promotion des échanges commerciaux, industriels et touristiques à travers les foires internationales.

b) La Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts joue auprès des Agriculteurs, le même rôle que la Chambre de Commerce auprès de ses membres.

c) Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises  
CAPME B.P. 1377 DOUALA  
Tél. 42 - 58 - 58                      42 - 44 - 11

d) Société Nationale d'Investissement  
B.P. 423 YAOUNDE  
Tél.

e) La Société d'Etudes pour le Développement de  
l'Afrique (SEDA)  
B.P. 1596 YAOUNDE  
Telex 8367 KN  
joue le rôle de Bureau d'Etudes.

I - 3 Organisations Internationales représentées au  
Cameroun

\* L'Office Africain de la Propriété Intellectuelle  
(OAPI) B.P. 887 YAOUNDE

Domaine d'activité : toute question relative à la  
propriété industrielle.

\* L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation  
et l'Agriculture (FAO)

B.P. 281 Yaoundé

\* L'Organisation des Nations Unies pour le Développement  
Industriel (ONUDI).

I- 4. Entreprises spécialisées dans l'Imprimerie et  
la Distribution des Documents.

\* Imprimerie Nationale

\* Société de Presse et d'Edition du Cameroun (SOPECAM)

\* Centre d'Edition et de Production pour l'Enseignement  
et la Recherche (CEPER)

B.P. 808 Yaoundé

Malgré l'existence de ces quelques services qui pour-  
raient jouer de temps en temps le rôle de service d'information dan  
les domaines de leur compétence, force est de constater que dans  
la plupart des secteurs d'activités l'information scientifique  
technique ou industrielle demeure parcellaire pour plusieurs raison

- manque de coordination entre les différents services  
d'information
- les fonds documentaires existants sont d'une importance  
variable.
- pénurie en personnel qualifié dans le domaine de  
traitement de l'information
- insuffisance de moyens en locaux ou en matériels de  
stockage et de traitement de l'information et de la documentation.

Compte tenu de ce qui précède deux organismes à vocation interministérielle et multisectorielles ont été créés. Ces deux organismes méritent d'être restructurés pour leur permettre de jouer pleinement le rôle de coordination qui leur est assigné.

Il s'agit :

- du Comité National de Développement des Technologies (CNDT), organe de coordination, de réflexion, d'information et de documentation en matière de développement et de transfert des technologies.

- Le Comité National- MAB qui assure la coordination des activités dans le domaine de l'environnement

Par ailleurs, lors de la deuxième session du conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la nécessité de la maîtrise des problèmes d'information scientifique technique ou industrielle s'est fait sentir. Aussi, la création des structures ci-après a-t-elle été recommandée :

- Institut de Recherches Technologiques et Industrielles apte à répondre aux exigences :

\* d'intégration des technologies endogènes dans le processus de développement

\* de la valorisation des ressources naturelles

\* d'adaptation des techniques importées et leur utilisation dans divers domaines d'activité de l'économie nationale, notamment la recherche sur les matériaux de construction et la résolution des problèmes de l'habitat.

- Bibliothèque Scientifique et technique nationale chargée de l'acquisition, de la conservation et de la diffusion de toutes informations utiles tant aux chercheurs qu'aux utilisateurs des résultats de la recherche.

- Museum d'Histoire Naturelle devant servir de lieu privilégié d'information et de recherche.

- structure de pré vulgarisation dans chaque Institut de Recherche.

## II- UTILISATEURS ACTUELS ET POTENTIELS DES INFORMATIONS INDUSTRIELLES ET STATISTIQUES.

Nous essaierons de cerner les utilisateurs des informations industrielles et statistiques en analysant les résultats d'une enquête, effectuée auprès d'un échantillon d'organismes représentatif des différents secteurs de l'économie camerounaise.

Sur un total d'une cinquantaine de fiches qui ont été distribuées à Douala et à Yaoundé, nous avons reçu dans la limite du temps extrêmement court qui nous était imparti, 32 questionnaires remplis. La répartition de la provenance de ces fiches est la suivante :

### 5 départements ministériels :

- Ministère du Commerce et de l'Industrie
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Ministère de l'Équipement
- Ministère des Mines et de l'Énergie
- Ministère des Postes et Télécommunications.

### 3 Organismes de promotion industrielle ou professionnell

- Société Nationale d'Investissements (SNI)
  - Chambre de Commerce, d'Industrie et des Mines du Cameroun (CCIM)
  - Syndicat National des Industriels du Cameroun (Syndust cam)
- .../..

4 Instituts de recherche et école

- . Institut de recherche agronomique (IRA)
- . Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM)
- . Centre National d'Expérimentation de machinisme Agricole (CENEEMA)
- . Ecole Nationale Supérieure Polytechnique.

2 Sociétés de services ou bureau d'Etudes

- SIGMA 2000
- BERIAC

18 Sociétés Industrielles

<sup>4</sup>  
dont /à Yaoundé et ses environs (Mbandjock) et 14 à Dja.

ANALYSE DES PREMIERES SERIES DE QUESTIONS :

A la série des trois questions avez-vous besoin d'informations industrielles, technologiques, statistiques ?

Nous obtenons les résultats suivants :

besoins en information :

technologique	30 oui	soit 94 %	des réponses
industrielle	24 oui	75 %	"-
statistique	17 oui	53 %	"-

on observe donc que la quasi totalité (94 %) des organismes : ministères techniques, institution de promotion industrielle, syndicats professionnels, sociétés de service ou bureaux d'études et d'ingénieurs, Institut de recherche ou école, sociétés industrielles etc...

a besoin d'informations technologiques :

que les trois quarts (75 %) de ces organismes ont besoin d'informations industrielles et que plus de la moitié (53 %) a besoin d'informations statistiques.

.../...

- Analyse morphologique des différents pourcentages :

Lorsqu'on examine les différents organismes qui composent les pourcentages de "oui" à chacune des trois questions il y a lieu de faire les observations suivantes :

1- Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont tous les secteurs qui sont impliqués à de degrés divers dans des études de projets techniques qui ont besoin d'informations technologiques :

Ceci est particulièrement vrai et évident pour les directions techniques des ministères (direction de l'industrie, direction de l'habitat, direction des télécommunications, direction de l'énergie etc... les bureaux d'études et les organismes de promotion qui sont souvent appelés à évaluer les projets (société nationale d'investissements, Centre National d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises).

Pour ces trois catégories d'organismes en effet, l'information technologique est capitale lors du choix des équipements au cours des études de faisabilité d'un projet.

2- Si l'information technologique intéresse tout le monde ou presque, l'information industrielle intéresse, elle, beaucoup ceux qui sont sur le terrain, c'est - à-dire les industriels, les techniciens et les directions très spécialisées comme la Direction de l'Industrie, les Institutions de promotion industrielle et les bureaux d'Etudes.

On constate toutefois en examinant de près les fiches de réponse que trois (3) sociétés industrielles sur 19 se sont déclarées ne pas avoir besoin d'informations industrielles ; ce qui ne signifie pas qu'elles n'en utilisent pas.



La seule particularité de ces sociétés, est qu'elles sont des filiales de grandes sociétés multinationales et utilisent par conséquent directement leur base des données industrielles. Cette situation est donc une distorsion à la réalité qui est qu'un plus grand pourcentage des organismes ont également besoin d'informations industrielles.

Les informations technologiques et industrielles sont donc deux types d'informations d'égale et très haute importance, même si la primauté de cette importance se manifeste à des moments différents pour l'une et l'autre durant la vie (études, réalisation exploitation) d'un projet industriel.

Si les industriels consomment majoritairement les informations industrielles, ils ne sont pourtant pas les seuls destinataires.

Les directions techniques de l'administration centrale, en particulier les directions de l'Industrie, des statistiques, du plan, des études et projets au Ministère de l'Agriculture etc... et sont également de gros consommateurs, au même titre que les institutions de promotion industrielle (SNI, CAPME, FOGAPE etc...) et les bureaux d'études lors de la conduite d'études de faisabilité de projets industriels.

D'autres organismes institutionnels qui ont pour vocation l'analyse de la conjoncture économique et sociale (donc industriel) recherchent ces informations, même s'ils sont beaucoup plus intéressés par les informations industrielles nationales ; c'est le cas du Conseil Economique et Social, des Banques de développement et certains syndicats professionnels.

..../..

3- Au vu des pourcentages ci-dessus indiqués, il est fortement tentant de conclure que les statistiques industrielles ont la portion congrue sur l'échelle d'intérêt des trois informations. La réalité est peut-être tout autre si on examine de près la composition des organismes qui ont déclaré avoir besoin d'informations statistiques.

En effet sur les 17 organismes qui sont très intéressés par les informations statistiques, 9 (53 %) sont des sociétés industrielles soit 50 % de l'ensemble des sociétés industrielles qui ont répondu aux questionnaires, 4 (24 %) sont des directions techniques de l'administration centrale et 4 (24 %) sont des institutions de promotion industrielle ou bureaux d'études.

Un examen encore plus détaillé des 9 sociétés industrielles qui n'ont pas répondu à cette question montre que 4 ont déclaré recevoir toutes les informations de leur maison mère qui dispose généralement d'une banque des données. Ce qui porterait donc le pourcentage des sociétés industrielles à plus de 72 %.

On remarquera également l'importance de ces informations pour les directions techniques de l'administration centrale et les institutions de promotion industrielle et les bureaux d'études.

Ici également, les organismes institutionnels sont fortement intéressés surtout, par les statistiques nationales.

D'après les éléments qui précèdent, il se dégage que la recherche, la saisie et le traitement des informations technologiques, industrielles et statistiques industrielles sont une préoccupation croissante de l'ensemble des secteurs de l'économie nationale (Ministère Techniques, mission d'études et d'aménagement régionale institution de promotion industrielle, organismes institutionnels à caractère consultatif, bureaux d'études et d'ingéniering, industries etc...)

.../..

L'analyse des résultats précédents de l'enquête montre une relative ascendance des informations technologiques et industrielles sur les informations de statistiques industrielles.

En fait, il n'en est rien, cette légère distorsion étant introduite par la nature de l'échantillonnage qui n'a pas pris en compte le secteur informel.

Or ce sont les agents de ce secteur inorganisé qui viennent le plus souvent à la Direction de l'Industrie pour rechercher presque toujours les trois types d'informations sur tel ou tel secteur.

Il a été unanimement admis par les opérateurs du secteur industriel camerounais (journées de sensibilisation à la maintenance) que l'une des causes des échecs dans le montage des unités industrielles était précisément le manque d'informations technologiques lors de l'achat des équipements.

Disposer de bonnes informations technologiques, industrielles et de statistiques industrielles est une condition nécessaire d'un bon montage de projet. Et un projet industriel bien monté est une économie de devises pour la collectivité nationale et un frein à l'appauvrissement des pays en voie de développement.

### III- Nature des informations et des services requis par les utilisateurs de l'INTIB

A chacune de ces questions, nous procéderons toujours de la même manière en dépouillant les résultats de l'enquête. Naturellement les commentaires écoutés au cours de l'étude et qui ne sont pas repris sur le questionnaire sont tout aussi, sinon parfois plus importants que le questionnaire car les opérateurs industriels ont souvent très peu de temps à consacrer à l'écriture d'un questionnaire. Voici donc comment se présente le dépouillement des questionnaires.

1- Etes-vous intéressé par la création de l'INTIB au Cameroun

Tres intéressé : 23	} oui 32	non: 0
intéressé : 6		
peu intéressé : 3		

2- Type d'information qui vous intéresse

statistiques industrielles : 21	
maintenance industrielle : 17	
processus de fabrication : 17	
gestion personnel : 19	} management : 19
gestion finance : 19	
gestion production : 19	
évolution vos équipements	} technologiques : 15
évolution technologique :	
recherche - développement : 21	
marché international : 21	} économique : 24
marché national : 24	
adaptation méthodes et équipement : 19	} évaluation des projets 21
coûts des équipements et projet : 21	
négociations et contrats : 21	
comportement des équipements : 21	
licence-brevets : 4	

Une première remarque saute aux yeux ; la création de l'INTIB intéresse la totalité des organismes qui ont répondu aux questionnaires : parmi ces organismes 23 (soit 72 %) sont très intéressés et 6 (soit 19 %) sont seulement intéressés et moins de 10 % sont peu intéressés.

En examinant les cas des organismes peu intéressés par l'INTIB, on observe qu'il y a deux (2) sociétés industrielles qui utilisent déjà les prestations des bases de données informatisées

de leur société mère, et une direction d'un service technique de l'administration centrale. Cela fait donc au total plus de 96 % des organismes interrogés, intéressés par la création de l'INTIE.

### III - 1. Nature d'informations requises par les utilisateurs de l'INT

Le questionnaire s'adressant à des hommes et des femmes particulièrement occupés s'est voulu simple, concis et pas redondant du tout. Ce qui limite tout naturellement le nombre de type d'informations proposés au choix des enquêtés.

Ceci étant, les informations proposées, même si elles n'entrent pas dans le détail pour des raisons ci-devant évoquées n'en sont pas moins représentatives de l'éventail des informations dont a besoin l'industriel, l'ingénieur, l'évaluateur du projet, le promoteur ou même un simple économiste.

Si les statistiques industrielles intéressent 66 % des utilisateurs de l'INTIB, cette proportion baisse lorsqu'on entre dans le détail des informations industrielles.

Ainsi 53 % (soit 17) des organismes enquêtés estiment avoir besoin d'informations industrielles en maintenance et en procédés de fabrication. Un examen minutieux des 17 organismes montre que pour ce qui est la maintenance industrielle, ce sont tous des sociétés industrielles soit plus de 94 % de l'ensemble des sociétés ayant répondu aux questionnaires.

Dans le cas de procédés de fabrication, ce pourcentage baisse un peu car seules 13 sociétés industrielles sont intéressées par les informations sur les procédés de fabrication soit un peu plus de 72 % des sociétés industrielles enquêtées.

.../..

Ici encore, l'effet des distorsions dû à la composition de l'échantillon et à la prise en charge des sociétés locales par les sociétés mères a certainement joué à la baisse des pourcentages.

Mais même à ces hauteurs, ces pourcentages restent très importants - l'information sur le management est également recherchée par 19 organismes soit 60 % du total. On retrouve le même nombre d'organismes (19) pour les différentes rubriques du management

- gestion du personnel (19)
- gestion des finances (19)
- gestion de production(19)

Pourtant si les sociétés industrielles estiment être plus intéressées par la gestion du personnel et la gestion de production et dans une moindre mesure par la gestion des finances il en est autrement pour les services centraux et les Instituts de recherche qui privilègient l'information sur la gestion du personnel et la gestion de finances par rapport à la gestion de la production.

Dans tous les cas, les problèmes de gestion sont eux aussi souvent évoqués lorsqu'on fait l'analyse des causes des échecs de nos unités industrielles.

Dans la deuxième partie de document, nous avons montré, statistiques à l'appui que l'information technologique intéressait près de 94 % des personnes interrogées.

On ne s'étonnera pas que dès que le type d'information technologique est précisée, on tombe à moins de 50 %.

Cela vient du fait que dans le questionnaire, on n'a envisagé que deux types d'informations technologiques :

- l'évolution de la technologie de vos équipements
- l'évolution de la technologie de manière générale.

Chacune de ces informations récoltant 15 points, l'analyse morphologique montre qu'il n'y a pas de recoupement entre les deux catégories d'organismes qui ont répondu à ces questions comme on l'observe ailleurs.

Pour la première question, ce sont presque exclusivement les sociétés industrielles, tandis que pour la deuxième question ce sont les autres (c'est-à-dire services de l'administration centrale, Institut de recherche etc...).

Au total donc, on retombait sur le pourcentage indiqué dans la deuxième partie (94 %) si on additionne les deux résultats.

La quatrième série de questions sur la recherche-développement est de celle qui intéresse, avec une égale importance, tous les secteurs d'activités industrielles (Industries, Instituts de recherche, services techniques de l'administration centrale etc...)

Le pourcentage des personnes interrogées et qui se sont déclarées être intéressées par cette information - 65 % (21 points) ne semble pas refléter parfaitement cette situation.

Cet écart apparent viendrait du fait que peu de nos sociétés industrielles présentent une surface financière suffisante pour pouvoir engager les activités de recherche-développement, pourtant essentielles à leur expansion.

Beaucoup préfèrent donc ne pas engager de telles opérations sans avoir les moyens de les assumer pleinement.

Il n'en est pas de même des informations économiques que nous avons concentrées en deux questions :

- évolution du marché international
- évolution du marché national.

75 % personnes interrogées (24 points) sont très intéressées par les informations économiques, avec un plus grand intérêt pour les informations concernant le marché national.

Il est évident que ces informations intéressent beaucoup plus le secteur informel qui n'est pas comme nous l'avons signalé plus haut, représenté dans l'échantillon que nous avons retenu.

Le pourcentage ci-dessus indiqué peut donc être considéré comme un seuil inférieur de la proportion des organismes intéressés par les informations économiques et intervenant d'une manière ou d'une autre dans l'activité industrielle du Cameroun.

Un autre grand pôle d'intérêt pour les acteurs économiques est celui des informations relatives à l'évaluation des projets industriels.

- adaptation des méthodes et équipements
- coûts des équipements et des projets
- négociation et contrats
- comportement des équipements similaires dans les autres pays en voie de développement. Un peu plus de 65 % d'organismes interrogés déclarent être intéressés par ces informations.

Pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes du "transfert des technologies" et des implantations industrielles dans les pays en voie de développement, ces informations sont vitales pour les pays en développement.

Elles sont en effet nécessaires, nous l'avons dit, pour élaborer des projets industriels, elles sont indispensables pour élaborer des bons projets industriels viables tout au long de leur exploitation.



Nous savons que beaucoup d'unités industrielles dans les PVD, tournent largement en dessous de leur capacité nominale et ont un taux de disponibilité pas très loin de 50 %.

Ces usines sont donc souvent arrêtées et les remises en route ou les modifications coûtent extrêmement cher aux collectivités nationales.

Les causes profondes de ces échecs sont systématiquement imputables au mauvais montage des projets (choix des équipements non prise en compte des problèmes de maintenance, mauvaises clauses contractuelles etc...).

On comprend dès lors que les informations sur l'évaluation des projets aient pris une telle importance pour les planificateurs, ceux qui élaborent les politiques industrielles, les évaluateurs des projets, les banquiers etc...

La dernière question sur le questionnaire relative à l'information sur les licences et les brevets n'a récolté que quatre (4) points soit un peu plus de 12 % des enquêtés.

Aucun commentaire spécial sur ce pourcentage qui reflète les préoccupations des acteurs économiques.

Dans la rubrique "autres informations", on peut relever pêle-mêle l'information scientifique, fiscalité etc..., mais avec l'information scientifique qui revient plusieurs fois, ainsi que les normes industrielles pour le contrôle de la qualité.

Ces informations scientifiques et les normes intéressant en particulier, les Instituts de recherche, les directions techniques des ministères etc...

.../..

Dans la dernière partie du questionnaire qui traite des souhaits des utilisateurs de l' INTIB , il est demandé que la création de l'INTIB s'accompagne d'un centre de documentation technique industrielles, que l'accès à cette banque de données soit simplifié autant que possible, que la réalisation de l' INTIB se fasse aussi rapidement que possible.

Pour une information juste, il est souhaitable que ce soit le responsable de l' INTIB qui organise la collecte des informations industrielles au niveau national pour assurer un meilleur suivi de ces informations industrielles.

- De même certains utilisateurs souhaiteraient que l'Institut organise périodiquement de tables rondes pour des échanges d'expériences inter- entreprises.

Conclusion : elle pourrait se faire en deux mots : unanimité quasi générale et impatience des utilisateurs à voir se réaliser ce projet de banque de données. Bien entendu, il n'a pas été possible de produire à travers les questionnaires la grande adhésion parfois très passionnée de tous ceux rencontrés au moment de l'enquête : Directeurs des services centraux, directeurs généraux, directeurs techniques, ingénieurs etc...

Les ingénieurs de maintenance attendent beaucoup d'un tel projet pour avoir des informations sur l'organisation et la gestion de maintenance industrielle et en particulier les nouvelles méthodes de la maintenance prédictive.

Pour les ingénieurs de fabrication, l'amélioration de leurs procédés de fabrication passe par la connaissance de ce qui se fait ailleurs.

#### IV EVALUATION DES BESOINS EN PERSONNEL ET FORMATION

Il ressort de cette étude que l'information scientifique, technique et industrielle intéresse en principe tous les secteurs d'activités. La satisfaction des besoins des différentes parties nécessite la mise en place d'un système d'information scientifique et technique qui doit être une partie intégrante du système global de développement et tourné vers l'utilisateur. Le monde connaissant actuellement une explosion d'informations, la collecte, le stockage, le traitement et la diffusion de l'information deviennent des opérations de plus en plus complexes. Le Cameroun se doit de renforcer sa capacité de traiter l'information, de la transformer en un mécanisme utilisable et de l'appliquer à la satisfaction des besoins spécifiques du développement.

Il paraît toutefois difficile à l'heure actuelle d'évaluer, même de manière approximative les besoins en personnel.

En effet, il n'est encore rentré réellement dans les moeurs des différents acteurs économiques de rechercher systématiquement l'information et/ou de se doter d'une structure adéquate. Il s'avère donc nécessaire, au préalable, de sensibiliser les divers agents économiques sur le rôle important de l'information scientifique technique et/ou industrielle dans le processus du développement industriel de la Nation. Une telle sensibilisation pourrait se dérouler sous forme de séminaire de formation et d'éducation des utilisateurs déclarés ou potentiels.

En effet, l'éventuel utilisateur doit être conscient du rôle et de la valeur de l'information dans son domaine d'intérêt, et avoir les connaissances voulues pour pouvoir l'utiliser.

L'évaluation des besoins de formation sera consécutive à l'énumération des missions d'un système d'information.

Un système efficace devrait permettre :

- la collecte, l'analyse et le classement des données existantes ;
- le stockage et l'accès aux données la valorisations des archives ;
- la gestion permanente des données quelles soient internes ou externes qu'au système qu'il faudrait actualiser afin d'assurer la fiabilité permanente ;
- la prévision compte tenu des évolutions constatées ;
- la diffusion de l'information à la demande ;
- la vulgarisation scientifique et technique.

La complexité du système d'information nécessite pour son fonctionnement harmonieux que l'on puisse disposer de cadres et agents de maîtrise spécialisés dans les divers domaines liés au traitement et à la diffusion de l'information et de la documentation.

Par ailleurs le recours à un système informatique complet s'avère indispensable.

Le constat qui peut être fait est que le Cameroun présente un déficit important en personnel pouvant intervenir efficacement dans ce créneau.

Aussi, y aurait-il lieu d'envisager la formation des spécialistes ci-après :

- documentalistes ;
- spécialistes en information scientifiques et techniques (scientifiques et technologues ayant suivi une formation spécialisés dans le traitement de l'information) ;
- bibliothécaires ;
- spécialistes dans les différentes branches de l'informatique (analystes, programmeurs etc...) ;
- archivistes ;
- statisticiens ;
- dessinateurs.

Les moyens audio-visuels sont de plus en plus utilisés de nos jours dans le cadre de l'information à caractère scientifique et technique. Cette utilisation étant très récente, il existe très peu de personnel qui puisse maîtriser les diverses techniques y afférentes. La formation des Cadres dans ce domaine devrait être aussi envisagée.

V- CALENDRIER POUR LA VISITE D'EXPERTS DE L'ONUDI.

\*\*\*\*\*

Il ressort de cette étude que la mise en place d'un Centre de liaison pour la BANQUE D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES (INTIB) intéresse la grande majorité des secteurs économiques au Cameroun. Aussi, la mission d'Experts de l'ONUDI devra-t-elle prévoir la visite de quelques organismes où existent déjà un service d'informations ainsi que des utilisateurs actuels et potentiels.

Ville de Yaoundé

Institutions et Organismes à visiter :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
- Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire ;
- Ministère de l'Agriculture ;
- Chambre d'Agriculture ;
- Société Nationale d'Investissement (SNI)
- Fonds de Garantie aux Petites et Moyennes Entreprises (FOGAPE)
- Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ;
- CENEEMA

Ville de Douala

Structures à visiter

- Chambre de Commerce
- Syndustringam
- Grandes Sociétés Industrielles
- CAPME.

.../..

Ville de Ngaoundéré

- Centre Universitaire de Ngaoundéré.

Proposition de Calendrier

La visite des experts de l'ONUDI pourrait avoir lieu dans la dernière semaine de Novembre 1985 et devra tenir compte des calendriers des responsables qui sont assez chargés vers la fin de l'année civile.

LUNDI. 9h MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
Dir. Industrie

10h30 MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE  
Dir. Planification

15h MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE  
Dir. des Projets et Programmes

16h30 MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU  
TERRITOIRE  
Dir. Statistiques Nationales

MARDI. 9h MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

10h30 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

15h MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
Dir. des Etudes et Projets

16h30 CHAMBRE D'AGRICULTURE

MERCREDI. 9h SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

10h30 FONDS DE GARANTIE AUX PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES

.../..

- 15h      MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
- 16h30     ECOLE NATIONALE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE.
- JEUDI.      9h      Réunion avec les Responsables des Instituts de  
Recherches et Institutions Universitaires sis  
à Yaoundé.
- 15h      Visite Ecole Nat. Supérieure des PTT
- 16h30     Visite Ecole Nationale Sup. des Travaux Publics.
- VENDREDI. 9h30    CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU  
MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)
- 15h      1ère Réunion de Synthèse
- SAMEDI.      Départ NGAOUNDERE
- LUNDI.      Visite Centre Universitaire de Ngaoundéré  
séance de travail avec les Responsables
- MARDI.      Départ DOUALA
- MERCREDI. 9h      CHAMBRE DE COMMERCE
- 15h      SYNDUSTRICAM
- JEUDI.      CENTRE D'ASSISTANCE AUX PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES
- Rencontre avec les Chefs d'Entreprises  
et Directeurs de Sociétés
- sous les auspices de la Chambre de Commerce
- VENDREDI. 9h      Réunion d'évaluation et de synthèse.
- Fin de la mission.

**B I B L I O G R A P H I E**  
-----

- Document du V<sup>e</sup> Plan de Développement Economique Social et Culturel
- Décret portant organisation du Gouvernement
- Décrets organisant les différents ministères.
- Actes du 2<sup>e</sup> Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique
- Documents du Séminaire National sur la Programmation de la Recherche.